

Xénogreffes : l'éthique dans la presse quotidienne française

Christiane Kapitz

Kapitz Christiane. Xénogreffes : l'éthique dans la presse quotidienne française. In: Communication et langages. N°138, 4ème trimestre 2003. pp. 57-68.

[Voir l'article en ligne](#)

Dans ce travail de recherche qui concerne l'actualité scientifique dans la presse quotidienne française (Le Monde, Libération, Le Figaro), Christiane Kapitz tente d'analyser le discours médiatique sur les questions éthiques dans le champ des sciences. Les xénogreffes (greffes d'organes, de cellules ou de tissus d'animaux à l'homme) constituent l'objet d'étude permettant d'observer le discours sur les questions morales. L'orientation du travail est sociodiscursive et l'auteur convoque les modèles d'analyse de la discursivité de M. Foucault et de E. Veron qui servent à observer la construction du discours journalistique sur les questions éthiques et les relations complexes entre l'énonciateur et différents acteurs sociaux.

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Xénogreffes : l'éthique dans la presse quotidienne française

Christiane Kapitz

Dans ce travail de recherche qui concerne l'actualité scientifique dans la presse quotidienne française (*Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*), Christiane Kapitz tente d'analyser le discours médiatique sur les questions éthiques dans le champ des sciences. Les xénogreffes (greffes d'organes, de cellules ou de tissus d'animaux à l'homme) constituent l'objet d'étude permettant d'observer le

discours sur les questions morales. L'orientation du travail est sociodiscursive et l'auteur convoque les modèles d'analyse de la discursivité de M. Foucault¹ et de E. Veron² qui servent à observer la construction du discours journalistique sur les questions éthiques et les relations complexes entre l'énonciateur et différents acteurs sociaux.

Les xénogreffes mettent en évidence des enjeux à l'articulation de l'individuel et du collectif. À l'échelle individuelle, en tant qu'acte réparateur et souvent salvateur, elles concernent les acteurs médicaux du moment et les receveurs d'un « don » tout à fait particulier puisqu'il s'agit d'un organe d'origine animale. Les significations anthropologiques et sociales de ces engagements sont complexes. Elles touchent à l'identité humaine, au rapport « homme/animal », à la valeur du don, au rapport à la vie. À l'échelle collective, les enjeux ne sont pas moins complexes : ils touchent à la gestion sociale des risques, aux formes d'échange ou de don qui structurent l'activité de transplantation.

L'objectif de la recherche est de comprendre l'ensemble des questions éthiques que la société exprime à l'égard des xénogreffes, par le biais du discours des médias, au travers d'acteurs variés (scientifiques, politiques, industriels, philosophes,

1. Foucault Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

2. Veron Eliséo, *La semiosis sociale*, Saint-Denis, PUV, 1987.

anthropologues, sociologues, public). Ceci dans un contexte caractérisé par de fortes avancées scientifiques (génétique, biologie, chirurgie) qui réactivent des processus en tension (fascination et peur).

On montrera comment le discours journalistique incarne la réflexion sur l'éthique en observant les formes qui le caractérisent (énonciation, argumentation, thèmes). Nous ferons l'hypothèse que la structure et l'organisation du discours renvoient à un faisceau de relations complexes entre l'énonciateur et différents acteurs qui l'inscrivent dans une forme d'organisation sociale plus large. Les modèles théoriques de la discursivité de M. Foucault et de E. Veron serviront de mode opératoire pour vérifier l'hypothèse.

Ce travail s'articule autour de plusieurs axes :

- approche de l'éthique,
- historique de la xénogreffe,
- constitution et analyse du corpus de presse.

ÉTHIQUE, SCIENCE ET SOCIÉTÉ

L'éthique est-elle une affaire de spécialistes ? Contribue-t-elle au débat de société ? Permet-elle d'éviter les risques liés aux progrès technologiques ? Quel rôle l'éthique joue-t-elle vis-à-vis de la communauté scientifique et vis-à-vis du pouvoir ?

Curieusement, le terme « éthique » est pratiquement absent de la langue courante jusqu'au XIX^e siècle. Ce n'est qu'à partir de cette époque qu'il passe de l'usage littéraire à l'usage courant. L'éthique est définie par la plupart des dictionnaires de langue, comme « morale » ou « science de la morale » selon sa nature grammaticale (adjectif ou substantif). La réflexion éthique trouve son fondement et continue de se développer sur fond de crainte et d'angoisse devant la portée des avancées scientifiques. La réflexion éthique est donc censée substituer un sentiment de sécurité à celui de la crainte.

L'éthique appliquée correspond à un nouveau champ conceptuel, dans des domaines aussi différents que les affaires, l'environnement, la médecine ou la pratique professionnelle. La bioéthique appartient à ces champs d'application et désigne un domaine d'interrogations sur les pratiques « technoscientifiques » et leurs enjeux en biomédecine. La multiplication

de ces nouvelles spécificités de la réflexion morale souligne l'importance des interrogations nées du développement des connaissances et des techniques qui marque la fin du XX^e siècle et met en évidence la responsabilité des différents acteurs concernés.

En pratique, les débats ont tendance à rester confinés dans un cadre institutionnel. La création du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) sous la présidence de F. Mitterrand, en 1983, a contribué à institutionnaliser l'éthique et à instaurer un lien de dépendance à l'égard de l'État. Le CCNE rend des avis et recommandations sur des sujets très divers (notamment le domaine de la procréation et la recherche sur l'embryon). Les xénotransplantations ont fait l'objet d'un seul avis, dont les médias ont rendu partiellement compte.

L'ESPOIR DE LA XÉNOGREFFE

La xéno greffe s'inscrit dans un siècle de recherches et d'échecs (décès des patients). Les premières tentatives remontent au début du XX^e siècle. Jaboulay, de l'École lyonnaise de chirurgie, tente une xénotransplantation rénale avec rein de chèvre, sans succès, certainement en raison de problèmes vasculaires. À chaque avancée dans le domaine des greffes a répondu une nouvelle tentative expérimentale, voire clinique, de xéno greffe. C'est notamment le cas des essais de Traeger, à Lyon, en 1964, puis de la greffe de cœur de babouin sur un bébé vingt ans plus tard aux États-Unis. Tentatives à l'issue défavorable, en dépit du progrès des traitements anti-rejet.

Depuis les années quatre-vingt-dix, on l'envisage de plus en plus sérieusement car elle pourrait constituer une alternative intéressante à l'allogreffe (greffe humaine). D'abord en favorisant une approche organisée de la transplantation, puis en palliant le problème de pénurie. La presse établit d'ailleurs un lien de cause à effet entre la pénurie et la xénotransplantation :

L'animal pour pallier le manque de greffons humains. (*Le Monde* du 25 septembre 1997)

Ces projets étaient liés à la pénurie d'organes humains transplantables. (*Le Monde* du 8 juillet 1999)

L'espoir de la xénotransplantation repose sur la fabrication d'animaux transgéniques qui permettrait de contrôler, au moins

partiellement le rejet le plus intense qui survient immédiatement lors de la greffe entre espèces éloignées comme c'est le cas entre le porc et l'homme³. La ferme de Ploufragan constitue un modèle expérimental dans ce domaine. Les xénogreffes représentent un enjeu économique important pour l'industrie pharmaceutique. Un rapport du conseil de l'Europe mentionné dans un article du *Monde* (22 janvier 1999) évoque :

de gigantesques enjeux financiers et commerciaux pour le marché des xénogreffes (...) à l'horizon 2010.

Les xénogreffes posent de nombreuses questions éthiques, que la presse quotidienne française a essentiellement limitées au risque infectieux potentiel. La question posée par F. Bach, chercheur américain dans *Le Monde* du 23 janvier 1998 traduit bien cette orientation :

Le risque que nous faisons courir au public, que nous ne pouvons quantifier mais dont nous savons qu'il est supérieur à zéro est-il justifié par l'aide que nous allons apporter à quelques-uns ?

Elle pose la question en termes de calcul coût/bénéfice : le risque potentiel est-il supérieur à l'aide apportée ? Le chapeau d'un article du *Figaro* du 2 février 1999 va dans le même sens :

Les parlementaires de Strasbourg veulent en savoir plus sur les bénéfices et les risques liés à ces manipulations.

Une interview du Pr D. Houssin (directeur de l'Établissement français des greffes), parue dans *Le Monde* du 23 janvier 1998, révèle que face à la possibilité de transmission d'agents infectieux inconnus issus de greffons animaux à l'homme :

l'EFG a été chargé de constituer un comité d'experts qui s'est penché avant toute chose sur les risques inhérents à une telle activité [...] Le risque ne consiste pas seulement à tester les transplants, mais de voir se vérifier l'hypothèse, lointaine mais bien réelle, d'un virus animal infectant son hôte, et pis encore gagnant l'humanité tout entière.

3. Actuellement, le primate est écarté au profit du porc qui semble le mieux à même de répondre aux besoins de la xénogreffe, en raison de la taille de ses organes, de la facilité de sa reproduction et de la maîtrise de son élevage en vue de son utilisation. Une ferme expérimentale existe d'ailleurs en France.

Cependant, même si cette question du risque a été invoquée par les scientifiques eux-mêmes pour réclamer un moratoire interdisant la poursuite des essais cliniques⁴, le questionnement éthique dépasse ce cadre. La presse propose d'ailleurs d'autres pistes de réflexion, parmi lesquelles les questions d'identité humaine⁵, le rapport « homme/animal » et l'instrumentalisation de celui-ci. *Libération* du 30 septembre 2000 titre un article :

Les biotechnologies vont-elles transformer le rapport de l'homme à l'animal ?

Le discours journalistique insiste sur la distinction entre l'« espèce humaine » et l'« espèce animale ». Le « franchissement de la barrière d'espèces » apparaît dans les discours d'acteurs comme une transgression puisqu'il faut tout faire pour l'empêcher⁶.

Pour le Comité Consultatif national d'éthique (CCNE), la question des risques n'est qu'une des huit questions éthiques exposées dans son avis sur les xénotransplantations. Il précise dans l'*Avis* n° 61, du 11 juin 1999, « L'éthique et la xénotransplantation » que :

il se prononce actuellement dans une situation d'anticipation et qu'il se réserve le droit de redonner un avis au moment où le passage à la pratique clinique sera fondé sur des conditions scientifiquement acceptables.

Ces conditions sont au nombre de huit :

– le principe de l'utilisation des organes animaux pour améliorer la survie et le bien-être d'individus humains est-il acceptable ?

4. Moratoire demandé dans une lettre à la revue *Nature* (21 janvier 1998) par des spécialistes américains engagés dans la recherche sur les xénogreffes.

5. L'expression d'animal humanisé fréquemment utilisée dans les discours de presse, non seulement par les journalistes mais aussi par les acteurs médicaux, semble traduire une volonté de dé-distanciation de l'animal par rapport à l'homme pour en faire accepter le « don » de ses organes.

6. Le titre « La barrière entre l'animal et l'humain doit être infranchissable » et les propos d'un entretien de *Libération* avec Noëlle Lenoir du 27 février 1997 sont très révélateurs : « La question essentielle est, dès lors, de travailler sur la barrière, qui doit être infranchissable entre les recherches sur l'animal et les recherches sur l'être humain » ou encore « le droit doit établir des frontières qui doivent demeurer absolument infranchissables ».

- le risque de transmission à l'homme d'agents infectieux inconnus issus du xéno greffon est-il suffisant pour interdire, au moins momentanément, le passage au stade clinique ?
- la maîtrise des phénomènes de rejet immunitaire est-elle actuellement suffisante pour autoriser les premiers essais cliniques ?
- la xénotransplantation soulève-t-elle des problèmes spécifiques d'acceptation sociale ou individuelle ?
- la xénotransplantation présente-t-elle des implications légales nouvelles ?
- la xénotransplantation est-elle médicalement un besoin vital ?
- le problème d'information,
- la décision de mise en œuvre.

UN CORPUS DE PRESSE SUR LES XÉNOGREFFES

L'hypothèse consiste à dire que si le discours journalistique n'est pas clos sur lui-même, s'il ne dépend pas uniquement des conditions de production, on doit pouvoir mettre en évidence une construction particulière, une « architecture » qui renvoie à des logiques de fonctionnement social et notamment des rapports entre la science, le pouvoir, les médias et la société.

Pour se donner les moyens de vérifier de quelle façon se construit ce discours, on a constitué un corpus de presse, composé d'articles des trois grands quotidiens nationaux français : *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro*, choix effectué en raison de la place de ces médias au sein de la presse quotidienne française et de leur lectorat.

Il regroupe au total 37 articles pour l'ensemble des trois médias sélectionnés à partir des mots-clés « xéno greffes » et « éthique », entre 1992 et 2001.

Il s'est révélé que les xéno greffes constituaient rarement le sujet de l'article (sauf pour *Le Figaro*). C'est la raison pour laquelle nous avons retenu trois critères de sélection : lorsque les xéno greffes constituaient le sujet de l'article, lorsqu'elles représentaient un thème secondaire ou encore lorsqu'elles suscitaient une réflexion, même sommaire (un paragraphe).

Les genres journalistiques (brèves, filets, interviews, reportages, portraits, enquêtes) n'ont pas constitué un facteur de sélection. Ils ont été considérés comme des discours

appartenant à une même formation discursive, pour reprendre M. Foucault⁷.

Un corpus annexe a par ailleurs été constitué à partir des discours de presse qui y faisaient référence et à titre d'information complémentaire⁸.

Répartition de l'information au sein de l'espace du journal

La période de couverture médiatique débute après 1995⁹ (sauf pour *Libération*, 1992), avec un pic entre 1997 et 2000, qui correspond à la médiatisation des biotechnologies. L'information sur les xénogreffes fait apparaître des éléments qui permettent d'éclairer la notion de « mise en débat » des questions éthiques.

La couverture médiatique du *Monde* représente près de la moitié des articles du corpus (46 %). Le nombre d'articles explique leur taille relativement modeste (1/4 à 1/3 page), mais ils sont répartis dans toutes les rubriques du journal (Enjeux et débats, éditorial, actualité internationale, politique, courrier des lecteurs).

On note une répartition égale d'articles entre *Libération* et *Le Figaro*, aussi bien en nombre (27 %) qu'en taille, en soulignant une proportion importante de brèves et de filets pour *Le Figaro* (50 %). L'espace du journal est investi de façon différente : *Libération* affiche la même tendance que *Le Monde*, à une répartition des articles dans des rubriques variées (Société,

7. « On appellera discours un ensemble d'énoncés en tant qu'ils appartiennent à la même formation discursive » (M. Foucault, *L'archéologie du savoir*. Paris, Gallimard, 1969, p. 153).

8. En particulier deux dossiers publiés dans *La Recherche* (« Les xénogreffes ont-elles un avenir ? » et « Il faut peser un bénéfice individuel face à un risque collectif »), la lettre d'information de l'EFG (*Entante*), un dossier sur les « Aspects scientifiques et socioculturels des xénogreffes » coordonné par D. Houssin et J. Julvez publié dans *Pathologie et biologie* (mai 2000). À ces articles s'ajoute un ensemble de textes réglementaires : avis et recommandations du CCNE, du Conseil de l'Europe, de l'Unesco, le rapport annuel d'activité de l'EFG (2000), les lois dites de bioéthique de 1994 et le projet de révision du 20 juin 2001.

9. D'ailleurs, avant 1995, les xénogreffes constituent des tentatives chirurgicales relativement isolées (surtout aux États-Unis) qui font davantage l'objet de *scoop* que d'un questionnement moral.

Rebonds, Vous), alors que dans *Le Figaro*, l'information ne sort pas du cadre de la Science.

Il semble exister une relation entre l'investissement de l'espace du quotidien et la mise en débat du sujet, même si l'on tient compte de politiques éditoriales différentes. La gestion du risque, élément clé du débat éthique est devenue, compte tenu des événements dramatiques mentionnés (affaire du sang contaminé et crise de la vache folle), une préoccupation sociale majeure qui conditionne certainement l'importance et la répartition de l'information. Les titres d'articles semblent assez révélateurs. Dans *Le Monde* du 23 janvier 1998, un article de « Une » titré : « Greffes dangereuses » renvoie à un ensemble d'articles intitulés : « L'homme peut-il impunément recevoir des greffes d'origine animale ? » ; « Malgré les progrès de la science, la société ne peut éluder le débat » ; « Les essais cliniques ne pourront être autorisés que par le ministre chargé de la santé ». Ces titres font apparaître une certaine résistance à la xéno-greffe – voire une peur de perte de repères d'identité – et expriment la nécessité d'un débat social sur « un thème aussi important pour l'espèce humaine »¹⁰. *Libération* ouvre un espace de débat (pleine page), au sein duquel il confronte des opinions nuancées (peut-être/oui) sans être véritablement opposées, sur le thème : « Les biotechnologies vont-elles transformer le rapport de l'homme à l'animal ? » Il propose également, comme *Le Monde*, « d'ouvrir un débat public sur les questions qui concernent l'avenir de l'espèce humaine »¹¹.

Compétence morale et savoir

Dans *Le Monde*, principalement trois catégories d'acteurs sont convoquées : les scientifiques, les politiques et les « éthiciens » (membres des comités d'éthique). Les scientifiques sont cinq fois plus nombreux que les acteurs politiques et sont essentiellement des chercheurs de haut niveau, Américains et Français (directeur d'établissement de recherche, virologue, responsable de la sécurité du médicament, spécialiste des questions

10. « Malgré les progrès de la science, la société ne peut éluder le débat », article publié le 23 janvier 1998.

11. « Il est temps de rouvrir le débat parlementaire sur la bioéthique », article publié le 9 octobre 1999.

relatives au clonage, et l'on pourrait multiplier les exemples). Leur savoir, leur compétence et leur statut apparaissent nettement comme des facteurs de légitimité de leurs discours. Les propos des scientifiques visent à se confirmer réciproquement, ce qui donne à voir une certaine cohésion du milieu scientifique et nourrit l'utopie de la communauté.

Les acteurs politiques, s'ils sont nommés, apparaissent souvent au travers d'un collectif : l'État, le Conseil de l'Europe, de même que les « éthiciens » donnés à entendre à travers le Comité d'éthique, dont les rapports ou les avis sont, le plus souvent reformulés mais non commentés. Les discours de ces différents acteurs coexistent rarement ensemble.

Les références à des congrès, à des événements médicaux ou à des publications scientifiques servent à valider des discours ou des prises de position. C'est notamment le cas de la demande de moratoire concernant les xenogreffes, publiée dans la revue *Nature*. Ou encore la participation et le combat de quelques « sommités » scientifiques opposées à la poursuite des xenogreffes, à un colloque américain. Le discours journalistique sert également parfois d'autoréférence : « voir notre article du... ».

Dans *Le Figaro*, on retrouve également les trois catégories d'acteurs du *Monde*. Comme précédemment, les scientifiques ont tendance à prédominer (entre 1997 et 1998 ils sont deux fois plus nombreux que les politiques), mais on constate une plus grande diversité des nationalités (Anglais, Français, Américains). Les scientifiques sont davantage identifiés par leur spécialité et leur laboratoire d'appartenance (génétique des virus, Orsay, CNRS) que par leur statut. Ils apparaissent également davantage de façon collective, d'ailleurs relativement impersonnelle : « des chercheurs de Boston », « une équipe de scientifiques ».

Leurs propos sont davantage reformulés que cités, de même que ceux des politiques. Cette tendance pourrait dénoter une habitude plus marquée de l'explication et de la description, proche des pratiques de vulgarisation. Le mode d'énonciation s'appuie sur un contrat de lecture qui place le lecteur en position de co-énonciateur et qui instaure une certaine proximité. Les questions éthiques apparaissent ainsi dans un espace plus proche du lecteur. L'emploi du « on », renvoie soit à un pluriel

(énonciateur + lecteur) : « on est très partiellement rassurés de savoir... », soit aux scientifiques : « On espère arriver à maîtriser les phénomènes de rejet, mais on n'aura rien résolu ». Les « éthiciens » apparaissent également sous leur identité collective : ainsi, le Comité d'éthique est présenté comme un énonciateur. Le CCNE est qualifié « d'attentiste, prudent et soucieux de précaution », propos qui renforcent son opposition aux essais cliniques concernant les xénogreffes.

On note des formes de coexistence avec des événements qui s'équilibrent à parts égales entre des congrès, des expériences de xénogreffes, des annonces et des publications.

Le lecteur est convoqué dans un espace défini *a priori* comme celui du savoir, dans un rapport de relative proximité. Cet espace fait coexister des discours savants qui contribuent à renforcer l'impact de la science.

Dans *Libération*, quatre classes d'acteurs sont convoquées : des scientifiques, des industriels, des « éthiciens » et des politiques. Les scientifiques occupent une place dominante dans les discours. Les deux personnalités sont présentées à partir de leur statut et de leurs fonctions, mais ne bénéficient pas du même régime de parole ni du même espace. D. Houssin est interviewé alors qu'A. Kahn est cité, au sein même du discours journalistique. Le discours de *Libération* en se référant prioritairement à des événements non seulement scientifiques (clonage de Dolly par exemple) mais aussi de portée sociale, comme la crise de la vache folle, se distingue de celui des autres quotidiens et souligne ainsi l'importance de la gestion politique du risque.

Construction du discours

À partir des observations qui précèdent, il semble possible de mettre en évidence certaines règles de construction :

- le discours journalistique convoque essentiellement des discours d'acteurs dont le savoir, le statut ou la fonction légitiment la parole, et de façon majoritaire des scientifiques ;
- les acteurs du discours : scientifiques, politiques et « éthiciens » constituent un groupe réparti de manière comparable à la composition des comités d'éthique¹² (caractérisés par

12. S. de Cheveigne, S. Boy et J.-C. Galloux., *Les biotechnologies en débat*, Paris, Balland, 2002.

- une sur-représentativité des scientifiques et une sous-représentation des membres venant des sciences sociales) ;
- le rituel social de présentation de soi (et d'autrui) imprègne celui du discours journalistique (identité, statut, fonction) ;
 - les énoncés font référence à des événements scientifiques (colloques, congrès, premières médicales) et s'appuient sur des discours (publications scientifiques) qui construisent un cadre spatio-temporel introduisant un mode de circulation des savoirs à l'échelle internationale ;
 - les énoncés font également référence à des événements comme l'affaire du sang contaminé et la crise de la « vache folle » qui servent d'argumentation en faveur de la prise en charge sociale du risque, par la mise en œuvre du principe de précaution ;
 - le discours joue sur deux registres : les émotions (crainte, peur, angoisse, enthousiasme, confiance) et la connaissance (explication, description) ;
 - l'autoréférence à des discours journalistiques antérieurs (« voir notre article du... ») souligne la logique de flux de l'information et la pérennité de l'entreprise de presse ;
 - le contrat de lecture, tout en reposant sur des logiques éditoriales différentes selon les supports de presse étudiés, entretient une certaine distance qui favorise pour le lecteur une posture de spectateur à un débat qui le dépasse.

LA SCIENCE COMME LIEU DE VÉRITÉ ?

L'analyse du discours a permis d'observer une construction du discours dont les règles font apparaître, au-delà des logiques de production (pratiques rédactionnelles, « agenda », fonctionnement de la presse), des formes d'organisation sociale (rapport « science/pouvoir/public », circulation des savoirs) et mettent en évidence la façon dont la société mobilise les sciences pour entrevoir des éléments de solution aux problèmes de régulation des pratiques scientifiques.

On constate un transfert de compétence morale de la philosophie à la science, ce que mettait d'ailleurs déjà en évidence l'approche « dictionnariste » de l'éthique (en un siècle, celle-ci a dépassé le champ de la philosophie et de la littérature pour devenir un domaine de réflexion qui s'est appliqué d'abord à la

science, puis aux affaires, à l'environnement ou d'autres secteurs d'activités sociales).

En légitimant le savoir « savant » comme garant d'une expertise « morale », le discours journalistique éloigne l'éthique d'un débat social. D'ailleurs, force est de reconnaître que le public n'a aucune représentativité (ni par le biais d'associations de malades, ni par celui de mutuelles ou d'organismes de défense des animaux, par exemple). On a beaucoup de mal à exclure toute revendication sociale à se prononcer sur un sujet qui concerne d'aussi près l'individu, dans une situation de « crise » de la transplantation d'organes marquée par un fort déséquilibre entre « offre » et « demande » (si tant est que l'on puisse s'exprimer en ces termes).

Le consensus qui permet l'extension de l'expertise de la science au champ de la morale – dans les comités d'éthique – contribue à valoriser la réflexion éthique mais aussi à l'inscrire dans une logique de pouvoir. Le CCNE, quoiqu'instance « consultative », est nommé et saisi par les organismes de tutelle. Pour certains auteurs, comme G. Toulouse¹³, il fait partie de ses rouages, ses avis et recommandations constituant une étape préalable à la loi. Ce processus est d'autant plus marqué que la reconnaissance sociale des membres du comité est forte. Plus largement, le recours à des experts (et des comités d'experts) devient un mode de fonctionnement social pour éclairer et diriger des choix, dans des domaines de plus en plus spécialisés.

Ce qui se joue dans la réflexion éthique dépasse les questions purement morales. Ce sont les représentations sociales de la science et du pouvoir qui se créent, se modèlent ou se transforment. L'éthique constitue une sorte de « miroir » social. D'après cette analyse, le discours journalistique tend à protéger un modèle : la science comme lieu de production de la vérité, d'où émaneront les solutions futures.

Christiane Kapitz